



FICHE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU CHAI DE LA GARE PAR UN PARTICULIER

Boulevard du Moulin - 430 M² -

250 personnes pour repas + piste de danse/ 850 personnes debout/ 400 personnes pour une réunion/

Matériel disponible : 62 tables (1,8 3X 0,76) + 12 tables rondes (Ø160) + 300 chaises

Document à remplir intégralement et à transmettre au minimum 2 mois avant la date de la manifestation au Service «réservation de salles» à Evelyne MARTINEZ : 04.67.57.01.67/ mail : associations@ville-Gignac.com

Après avis des élus, une convention sera établie et 2 chèques de caution vous seront demandés

(1 de 500 euros pour le nettoyage et 1 de 50 euros pour le tri sélectif).

Votre réservation ne sera validée qu'après retour de la convention, des chèques de caution et de location.

DATE MANIFESTATION :

Nom - Prénom :

Adresse postale :

Téléphones : Portable : **Portable :**

Mail :

Type de manifestation :

POUR LA LOCATION WEEK-END

Mise en place de la manifestation : la veille de 11h00 ou de 13h30 à 24h00 selon la saison.

Heure début de la manifestation principale :

Nettoyage du lendemain : avant 12h00 ou 20h00 selon la saison

Nombre de personnes (approximatif) :

Tarif pour les administrés de la commune :

- Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 800 Euros de Septembre à fin Mai
(état des lieux le vendredi à 13 heures 30)
- Location week-end du vendredi 11h00 au dimanche 20h00 – 800 Euros de Juin à fin Aout
(état des lieux le vendredi à 11 heures)
- Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 600 Euros

Tarif pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune :

- Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 1 500 Euros
(état des lieux le vendredi à 13 heures 30 et le dimanche à 12 heures)
- Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 1 100 Euros (état des lieux le lendemain à

Cadre réservé à l'administration

Bon pour accord pour le prêt de la salle :

Adjoint au Maire Délégué – Mairie de Gignac

Signature :

OUI

NON